

duquel les deux tiers des terres sont employés à la nourriture du bétail et un tiers seulement à la nourriture de l'homme.

Remarquez bien, ici lecteurs, la sagesse de ce peuple modeste en agriculture, il sait que l'engrais est la matière première au moyen de laquelle il forcera la terre à lui abandonner ses trésors, il sait, à n'en pouvoir pas douter, que c'est au moyen de l'engrais seulement qu'il soutiendra et augmentera la fertilité de son sol; que fait-il? Il fait deux parts de sa terre, l'une la plus grosse est destinée à nourrir son nombreux bétail, à faire pousser des plantes qui devront y revenir sous la forme d'un engrais riche et puissant. Mais toute la masse de fumier obtenue ainsi est plus que suffisante pour engraisser la surface qui l'a produite; alors le surplus est employé pour réparer les pertes que les végétaux consommateurs d'engrais ont fait subir au sol, c'est-à-dire au tiers de la terre qui a donné les plantes spécialement destinées à la consommation de l'homme.

Mais le cultivateur anglais va plus loin: il s'attache à améliorer ses races d'animaux, lui seul possède cet admirable bétail de boucherie qu'il a créé lui-même et auquel il fait prendre en quelques mois d'engraissement un énorme volume de viande; lui seul obtient de ses moutons ces fortes toisons dont le poids nous paraît impossible avec notre régime de pénurie. Il fait plus encore, voyant que la surface de son domaine est limitée, il veut néanmoins augmenter la somme de produits qu'il en retire et dans ce but il améliore les plantes qu'il cultive. Aujourd'hui l'Angleterre possède 14 variétés de rutabaga et 53 variétés de rave et de navet qui toutes se recommandent par des avantages particuliers.

Enfin l'amélioration est parvenue à un degré tellement élevé que la culture anglaise laisse loin derrière elle tous les pays civilisés; à part, peut-être, la Belgique.

Mais nous, cultivateurs canadiens, qu'avons-nous fait, quelles sont les améliorations que nous avons introduites dans notre culture, le système que nous suivons est-il bien différent de celui que suivraient nos pères? Nous sommes forcés d'avouer que sous ce rapport, la plus insouciant apathie a présidé à notre existence agricole et que bien peu de chose a été fait.

Il y a eu des essais pourtant. Les sociétés d'agriculture ont encouragé l'amélioration des animaux et celle des procédés culturaux. Elles ont organisé des concours dans lesquels on a décerné des prix aux animaux les mieux tenus, aux plus beaux champs de céréales, de lin, de tabac, de plantes fourragères, quelquefois même on a récompensé les défrichements, la confection des labours, l'introduction d'instruments de culture perfectionnés.

Qu'est-il résulté de tous ses essais, de toutes ses récompenses? Nous ne parlerons pas des abus, il y en a eu de grands et de nombreux. Les prix décernés n'ont pas toujours eu l'effet d'exciter l'émulation et de provoquer les améliorations; parce qu'on ne les donnait pas à qui savait les mériter. Très-souvent la faveur a plus contribué à faire primer tel ou tel animal, tel ou tel objet que le mérite réel; mais il est dans la nature de l'homme d'abuser des meilleures choses, et de ce que les concours de comté et même les exhibitions provinciales ont trop souvent donné raison à la critique, on ne doit pas en conclure que ces moyens de provoquer les améliorations ne possèdent pas de nombreux avantages.

Mais ce que nous critiquons, et ce que nous voudrions voir disparaître de toute société d'agriculture et de tout concours agricole, c'est l'ignorance, c'est l'absence de toute saine notion sur les améliorations. Dans un comté, les directeurs d'une société devraient être à la tête du progrès, ce sont eux qui devraient donner l'élan dans toute amélioration, ils ont la confiance des membres de la société et ont par conséquent plus que tout autre le pouvoir de se faire suivre dans la voie du pro-

grès. Voilà ce que devraient être tous les directeurs d'une société d'agriculture; malheureusement cet idéal se réalise rarement. D'ordinaire la majorité des directeurs est formée de cultivateurs aisés il est vrai, mais complètement ignorants sur les principes qui doivent régir les améliorations agricoles, profondément ancrés aux vieux préjugés et tout-à-fait hostiles aux innovations les plus nécessaires et dont l'efficacité est la mieux établie.

Quelle garantie ces hommes peuvent-ils donner? Comment peuvent-ils provoquer le progrès dans leur comté?

Le choix des juges qui doivent décider du mérite d'un chacun dans les concours est encore très-souvent fait de manière à arrêter les améliorateurs intelligents. Ces mêmes directeurs s'occupent peu de choisir pour juges les hommes les plus compétents, les plus capables de distinguer et de reconnaître les qualités particulières de chaque objet, de chaque animal; ils préfèrent nommer à cette charge importante leurs parents ou leurs amis qui n'ont pas même l'idée de ce que peut être une amélioration. Ainsi, on nomme des bouchers pour juger du mérite d'une vache laitière, d'un animal reproducteur, d'un jeune sujet que l'on destine à la production du lait. Est-il qualifié ce juge pour décider du mérite de ces animaux? Il serait parfaitement à sa place dans un concours d'animaux de boucherie; mais ici il est hors de sa sphère et il est bien à craindre qu'il ne puisse rendre une décision convenable. Nous devons néanmoins avouer que tous les choix de juges de concours ne sont pas aussi inavantages que celui-là; mais ils pèchent tous plus ou moins.

Un juge n'est qualifié que lorsqu'il possède les connaissances nécessaires. Alors le bon sens exigerait que l'individu qui est appelé à décider du mérite des animaux connaît théoriquement les caractères distinctifs d'une vache laitière, d'un bon animal de boucherie, d'un bon bœuf de travail, d'un bon reproducteur d'animaux de boucherie, d'animaux de travail; les caractères distinctifs de la jument et de l'étalon des races de chevaux; de gros trait et de trait léger; ceux de la brebis et du bélier, des meilleures races de moutons pour la viande et pour la laine; enfin ceux de la truie et du mâle dans les meilleures races de porcs.

Si les directeurs des sociétés d'agriculture exigeaient tout ce bagage de science de leurs juges, le nombre de ces derniers serait très-restreint; mais il serait composé d'hommes compétents; c'est ce que nous voulons. En supposant à ces hommes un jugement sain, une impartialité à toute épreuve, leurs décisions contenteraient les plus exigeants et provoqueraient l'émulation, cette immense force qui est le commencement du progrès.

Voilà comment les choses devraient être conduites dans les concours pour la satisfaction des concurrents. Mais ce n'est pourtant pas le plan que nous aurions adopté. Si nous avions été le promoteur des améliorations dans notre beau pays, nous aurions agi autrement. Depuis dix ans que les sociétés d'agriculture organisent concours sur concours, quel progrès pouvons-nous constater? Le bétail a-t-il acquis plus de taille, plus de force, plus de qualité; les procédés de culture se sont-ils améliorés? De quelque côté que nous jetions les yeux, nous ne voyons presque pas d'améliorations sensibles, partout les mêmes fautes et les mêmes errements. La richesse agricole de nos vieilles paroisses a suivi sans interruption sa marche rétrograde.

(A continuer.)

## REVUE DE LA SEMAINE

Le nouveau Conseil de l'Instruction Publique se compose de 21 membres, dont 14 catholiques et 7 protestants. Voici, d'après la Gazette Officielle de Québec, la liste des uns et des